



Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Peretti le 11 décembre 2021.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Point sur les travaux des Allées de Neully

La phase 2 des Allées de Neully a débuté le 18 octobre dernier par les travaux du carrefour Huissiers, puis fin novembre par ceux de la section Huissiers-Rigaud.

Comme vous aurez pu le constater, le passage souterrain piéton a été condamné, bétonné et remblayé. Une traversée piétonne, dont les bordures sont d'ores et déjà posées de part et d'autre de l'avenue, sera créée en surface au début de l'année 2022. La création d'un terre-plein central et la largeur de 12 mètres de cette nouvelle traversée sécurisera les flux piétons.

Les travaux de la phase 3 (Rigaud-Orléans) débuteront quant à eux fin janvier au niveau des entrée/sortie du parking à la fin du mois de janvier, avant son ouverture en avril 2022. Les travaux se poursuivront ensuite au-dessus de l'emprise du parking (ex terre-plein latéral), puis au niveau des trottoirs avant l'été

• Nouveau calendrier de ramassage du tri sélectif à partir du 1er janvier 2022

Les tonnages de la collecte sélective ayant considérablement augmentés et afin de proposer un service de collecte au plus proche des nouveaux besoins des Neulléens, la municipalité a étudié en 2020 la possibilité de mettre en place un second passage pour la collecte des emballages. Cette évolution a été actée dans le cadre du futur contrat avec le prestataire de collecte.

A partir du 1^{er} janvier 2022, les secteurs et jours de collecte du tri sélectif évoluent donc sur la ville.

Votre quartier sera dorénavant divisé en 3 secteurs pour la collecte des emballages (poubelles avec couvercle bleu/jaune) et du verre. Pour prendre connaissance de votre secteur et de ses jours de collecte, consultez le nouveau guide du tri sur le site de la Ville : <https://www.neullysurseine.fr/ou-jeter-mes-dechets>.

Ce document a également été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville ou déposé chez les gardiens d'immeuble en cas d'inaccessibilité. Il est disponible à l'accueil de l'hôtel de Ville.

Par ailleurs, désormais tous les emballages seront triés : papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal et tous les emballages en plastique (flacons, films, barquettes, yaourts, bouteilles...).

• Réaménagement du quartier Gouraud

Lors de cette visite, j'ai eu l'occasion de présenter le projet de réaménagement du quartier Gouraud.

Celui-ci tient compte des différents échanges ayant eu lieu au fil des ans avec les riverains du quartier, et de l'état des lieux et l'élaboration des objectifs à mettre en œuvre découlant de la réunion publique du 17 décembre 2019.

Pour mémoire, ces objectifs étaient les suivants :

- Végétaliser le quartier ;
- Apaiser la circulation ;
- Eviter le stationnement en pleine voie ;
- Conserver quelques stationnements sur la place pour les commerces ;
- Sécuriser les carrefours dangereux et réduire la vitesse ;
- Insérer des pistes cyclables.

La place Gouraud retrouvera sa configuration des années 50, sans rond-point, avec de nouveaux espaces publics : 460 m² côté Club Dupont-Fauville (dont les 2 entrées du bâtiment se feront sur la nouvelle place) et 200 m² côté Pharmacie. La nouvelle place permettra ainsi de retrouver une centralité et le sens premier des espaces publics : la convivialité, autour de 360 m² d'espaces verts, d'arbres en fosse et en bac, d'un magnifique pin parasol et d'un petit manège.

Les nouveaux revêtements seront réalisés en matériaux nobles, avec des pavés en granit sur chaussée et des dalles de pierre naturelle rocheron sur trottoirs.

Suite à la réunion publique du 16 novembre 2021, les services de la Ville vont notamment étudier l'augmentation de la hauteur des haies de la place Gouraud, afin de mieux cacher visuellement la grille Eole qu'il n'est pas possible de recouvrir, pour des raisons de sécurité.

Les sections de la rue du Château, de part et d'autre de la place Gouraud, seront également réaménagées.

Le trottoir pair de la rue du Château, entre l'avenue Charles de Gaulle et la place Gouraud, sera élargi ; 7 arbres en bac seront installés et 70 m² d'espaces verts créés.

La rue du Château, entre la place Gouraud et l'avenue Sainte-Foy, sera également végétalisée, dans la même configuration que la rue Louis Philippe, avec l'installation de 11 arbres en bac et la création de 110 m² d'espaces verts.

Le démarrage des travaux aura lieu une fois ceux du puits Eole de la place Gouraud achevés, au 1^{er} trimestre 2023.

Pour retrouver toutes les informations sur le projet, son planning et consulter la présentation de la réunion publique du 16 novembre dernier, rendez-vous sur : <https://www.neuillysurseine.fr/reamenagement-du-quartier-gouraud>

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Carrousel place Sainte-Foy, établissement Saint-Dominique, opérateur Orange, etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 11 décembre.

À SAVOIR

• NeullyVote

En octobre 2021, la ville a lancé « NeullyVote », une solution de vote électronique anonyme et sécurisée, au service de décisions locales.

NeullyVote permet ainsi aux Neulléens de s'exprimer en ligne en toute confiance sur des sujets concernant la vie quotidienne. Les trois premières élections de ce projet ont concerné le champ culturel. Elles ont ainsi permis aux habitants de choisir, parmi une sélection proposée, des livres acquis par la Médiathèque, ou les films à l'affiche du cinéma « Le Village ».

A terme, NeullyVote sera appliqué plus largement à d'autres projets municipaux, comme le vote des dates de travaux de rénovation de quartiers ou les horaires d'ouverture des équipements publics.

N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochains votes : <https://www.neullysurseine.fr/neullyvote-consultations-numeriques>

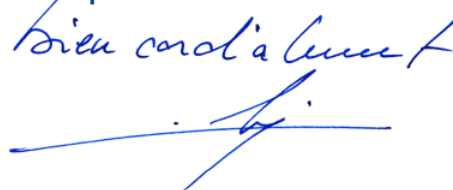
• Conférences sur la sécurité des immeubles

Monsieur Thion, chargé de mission à la Mairie et ancien cadre de la Police Nationale, peut venir prodiguer dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs. Il est également en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : thion.lionel@sfr.fr / 06 29 78 69 62.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neulléens résidant dans le quartier Peretti..


Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier

Jean-Christophe FROMANTIN
Vice-président du Département des Hauts-de-Seine



Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neullysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neully-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



COLLECTE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Gratuite et en porte à porte

Ecosystem collecte chez vous, gratuitement et sur RDV le gros électroménager.

Ce service est déployé en partenariat avec la Ville de Neuilly-sur-Seine. Retrouvez toutes les informations sur :

www.neuillysurseine.fr/actualites/je-donne-mon-electromenager
et prenez rendez-vous sur : jedonnemonelectromenager.fr



CARTE PASS'SPORT NUMÉRIQUE

Le sport en toute liberté

Inscrivez-vous sur la plateforme Pass'Sport et profitez des équipements sportifs de la Ville.

Accès libre au stade Monclar :

practice de golf, piste d'athlétisme, plateau polyvalent (basket-ball)

Île du Pont de Neuilly :

terrains de pétanque (boulodrome), skatepark (roller, skateboard, BMX, trottinette).

Vous pouvez également réserver à loisirs l'un des courts de tennis municipaux ou un mur d'escalade. Pour en savoir plus ou s'inscrire en ligne :

www.neuillysurseine.fr/le-passsport



APPLICATION NEUILLY VOIX PUBLIQUE

Signalez les anomalies de voirie aux services de la Ville

Salissures, dégradation, stationnement deux roues gênants, nuisibles ... choisissez parmi les types de signalement proposés et postez votre photo.

Les services municipaux interviendront le plus rapidement possible afin de solutionner le problème rencontré.

Les cartes des déménagements, travaux en cours, stationnements, et les numéros utiles sont également disponibles.

Téléchargeable gratuitement sur Iphone ou Android.



neuillysurseine.fr



@VilledeNeuilly



Ville de Neuilly



VilledeNeuilly

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes